

Département de la Haute-Vienne

COMMUNE DE DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le onze mars deux mil vingt-deux à 20 h 30, suivant convocation en date du quatre mars deux mil vingt-deux, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LECOMTE Jean-Luc, Mr LEROUSSAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean Pierre, Mr VERHELST Eduard

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice à Mr BOUTY Serge
Mme CYRILLE D'HOOP Aurore à Mr CHASSAGNE Yannick

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 mars 2022

Secrétaire de séance : Mr BOUTY Serge

Délibération 2022/022 en date du 11 mars 2022

Guerre en Ukraine : versement d'une aide financière d'urgence par l'intermédiaire du FACECO (Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales)

Madame le maire indique que le soutien des collectivités territoriales s'avère nécessaire à toutes les échelles pour faire face à la guerre en Ukraine et ses conséquences sur la population de ce pays.

En ce sens, Madame le maire évoque la possibilité de verser une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers l'outil dédié mis en place par l'Etat, à savoir le FACECO. Madame le maire propose de verser une aide financière exceptionnelle par ce biais.

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- De verser une aide financière exceptionnelle de 1 000 € par le biais du FACECO
- D'autoriser Mme le maire à signer tous les documents relatifs à cette aide exceptionnelle

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

En Mairie le 16 mars 2022

Le Maire

